

# L'avenir radieux des conseillers en énergie

**I**LS AFFICHENT 25 ans de moyenne d'âge et pourtant, cela fera bientôt un an que Damien Lambert, François Bourmaud, David Chénier et Rémi Daccord ont créé l'entreprise Amoès à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Le concept ? Proposer aux collectivités locales et aux promoteurs immobiliers un audit énergétique des bâtiments. « Nous les conseillons sur la marche à suivre pour réduire la consommation d'énergie. Cela peut passer par une meilleure captation des rayons solaires comme par l'isolation des parois », explique Damien Lambert.

Loin d'être une initiative isolée, l'aventure de ces jeunes entrepreneurs symbolise le développement d'une activité en plein essor : le conseil en énergie positive.

## **Emergence de nouveaux métiers**

« Avant d'engager les travaux de rénovation et de mise aux normes énergétiques du parc immobilier, il convient d'auditer les bâtiments. Cette étape ouvre le champ au développement de nouveaux emplois tertiaires d'analyses et de mesures », estime Christian Caye, responsable développement durable chez Vinci.

Si les promoteurs et des collectivités font appel à des cabinets indépendants, les grandes entreprises disposent souvent de leurs consultants en interne.

C'est le cas d'Elan, filiale de Bouygues Construction spécialisée dans le management de projets. « Offrir une assistance technique sur l'optimisation énergétique des bâtiments fait partie de nos attributions, pointe Thibault Gandon, responsable RH de la structure. Résultat, vingt personnes assurent aujourd'hui ces missions, contre deux il y a seulement trois ans. »